

Exécutions en Iran : la nouvelle affaire de la République islamique

Depuis septembre 2022 et la mort de la jeune kurde Mahsa Amini, l'Iran connaît de sanglantes manifestations qui s'opposent au régime actuel. Le pays exécute les protestataires et instaure la terreur dans la capitale iranienne.



Iran exécute des personnes inculpées pour avoir manifesté contre le régime, crédit New York Times

Mohsen Shekari avait 23 ans et travaillait dans un café de Téhéran. Accusé d'avoir bloqué une rue et blessé un paramilitaire, lors des manifestations qui secouent l'Iran, il a été exécuté dans une prison de Téhéran, le 8 décembre. Quatre jours plus tard, le 12 décembre, les autorités iraniennes ont annoncé une deuxième exécution, cette fois-ci publique. Majidreza Rahnavard, 23 ans également, a été pendu sur une place, en pleine nuit, sans que sa famille ait été prévenue de sa mise à mort. Il était accusé d'avoir poignardé et tué deux membres de la force paramilitaire Basij.

Le 7 janvier dernier, Mohammad Medhi Karami, 21 ans et Seyed Mohammad Hosseini, 36 ans, ont été pendus à leur tour, reconnus coupable d'avoir tué un militaire.



Mohammad Medhi Karami et Seyed Mohammad Hosseini lors de leur audience au tribunal de Karaj, crédit AFP

Chacun d'eux n'a eu droit qu'à une seule audience, de quelques minutes, d'une injustice flagrante. Des procès qui s'appuient bien souvent sur *"des aveux obtenus sous la torture et des preuves totalement frauduleuses"*, assure Nassim Papayianni, chargé de l'Iran pour Amnesty International.

Les sorts de ces quatre hommes sont loin d'être exceptionnels. D'après une étude effectuée par l'ONG, au moins 26 manifestants vont être exécutés ou risquent de l'être. Iran Justice, un collectif qui utilise une méthode de recensement plus large, estime qu'ils seraient plus de 60 à être déjà condamnés ou inculpés d'accusation passibles de la peine de mort.

Une répression sanglante dans les tribunaux

Pour contenir l'immense soulèvement populaire depuis quatre mois, le gouvernement iranien a instauré sa politique de terreur, débutée lors du « mouvement vert » de juin 2009 qui contestait la réélection du conservateur Mahmoud Ahmadinejad.

Les activistes sont arrêtés en masse et jugés par des tribunaux révolutionnaires : dans chaque province du pays, ces juridictions spéciales, créées par l'ayatollah Khomeini après la révolution de 1979, sont chargées de traiter les affaires considérées comme ayant porté atteinte à la République

islamique. Ces instances sont à l'origine de la grande majorité des condamnations à mort en Iran.

A ce jour, plus de 15 000 manifestants ont été arrêtés, selon Human Rights Watch. Les autorités ciblent avant tout les *"les ouvriers, les classes populaires, qui n'ont pas les moyens de se défendre et qui n'ont pas de famille qui peut les aider"*, relève Soheila Rahimi, avocate. Par ailleurs, la plupart des manifestants seraient arrêtés de manière très aléatoire. *"Beaucoup sont choisis au hasard, parce qu'ils étaient proches de scènes de crime"*, assure Soheila Rahimi. Ainsi, la famille de Parham Parvari, un ingénieur kurde de 26 ans qui risque d'être exécuté, assure qu'il a été arrêté à Téhéran alors qu'il ne faisait que passer en rentrant de son travail, pendant les manifestations.

"Guerre contre Dieu" et "corruption sur Terre"

Les manifestants dont on estime qu'ils ont commis les actes les plus répréhensibles sont accusés de deux crimes principaux, propres au régime iranien : le *moharebeh* et la "corruption sur Terre". La plupart des mis en cause sont reconnus coupables de *moharebeh*, c'est-à-dire de "guerre contre Dieu", le crime le plus grave aux yeux du régime. Ces dernières décennies, des centaines de personnes ont été exécutées sur la base de cette infraction, qui a beaucoup été utilisé par le régime pour exécuter les opposants politiques et les dirigeants de l'ancien régime.

Le crime de "corruption sur Terre", est également très utilisé contre les opposants, notamment quand ils sont accusés d'espionnage ou de tentative de renversement du gouvernement. *"Ces deux charges entraînent automatiquement la peine de mort"*, commente Nassim Papayianni, d'Amnesty International.

L'absence d'investigations permet au régime d'accélérer les procédures de manière vertigineuse : Majidreza Rahnavard a ainsi été exécuté seulement vingt-trois jours après son arrestation, et moins de deux semaines après sa seule audience devant un tribunal révolutionnaire

La cruauté du système iranien va-t-elle entamer la détermination des manifestants ? *"Les jeunes de notre pays sont vraiment déterminés à changer la situation. Mais la torture et les violences ont une influence sur eux, forcément, constate Soheila Rahimi. Leurs parents les supplient d'arrêter leurs activités, pour ne pas, à leur tour, risquer la mort."*